

Développer des synergies sur un territoire : les Projets Alimentaires Territoriaux

Stéphane FOURNIER
Montpellier SupAgro, UMR Innovation
5 mars 2020

Les Journées **Scientifiques**

Partenariat entre l'enseignement technique, l'enseignement supérieur et la recherche

Quelles trajectoires de développement pour les « alternatives » dans le domaine de l'alimentation ?

- Renforcement d'un modèle agro-industriel depuis la moitié du XIX^{ème} S.
- Emergence / renforcement de nombreuses alternatives :
 - Circuits courts
 - Approvisionnement local de la restauration collective
 - Qualification territoriale de produits alimentaires et éventuelle certification de l'origine
 - Agriculture biologique, agro-écologie...
 - ...
- Un développement contraint par la concurrence avec un modèle agro-industriel capable « d'intégrer ses propres critiques »
 - Recherche de compétitivité prix et conventionnalisation

Quelles trajectoires de développement pour les « alternatives » dans le domaine de l'alimentation ?

- Nécessité d'innovations techniques et organisationnelles pour assurer le (re)développement de ces alternatives.
 - Des processus d'essais-erreurs, assurés sur la base d'interactions entre :
 - producteurs engagés dans un même type de circuits / alternatives, à une échelle régionale ou nationale : ODG, GABB/GRAB/FNAB, CREAMAP, Alliance Provence...
 - d'interactions entre producteurs et consommateurs créées par des organismes d'appui : Manger bio et local, Civam, chambres d'agriculture...
- ⇒ Principalement des interactions entre des initiatives similaires, à différentes échelles
- ⇒ visant du *scaling-up* ou du *scaling-out*

Les PAT, une nouvelle approche du développement rural ?

- Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) : une logique différente
 - A partir de 2014, incitations pour construire à une échelle territoriale une politique alimentaire
 - ⇒ Coordination entre les différentes initiatives existantes
 - ⇒ Rapprochement à cette même échelle des acteurs de ces initiatives, des consommateurs et des collectivités locales
 - **Un « pari »** : cette coordination locale, en renforçant un ancrage territorial commun, permettra le développement de synergies entre des initiatives touchant à différentes dimensions du champ alimentaire.

Remédier à la déterritorialisation suscitée par le modèle agro-industriel

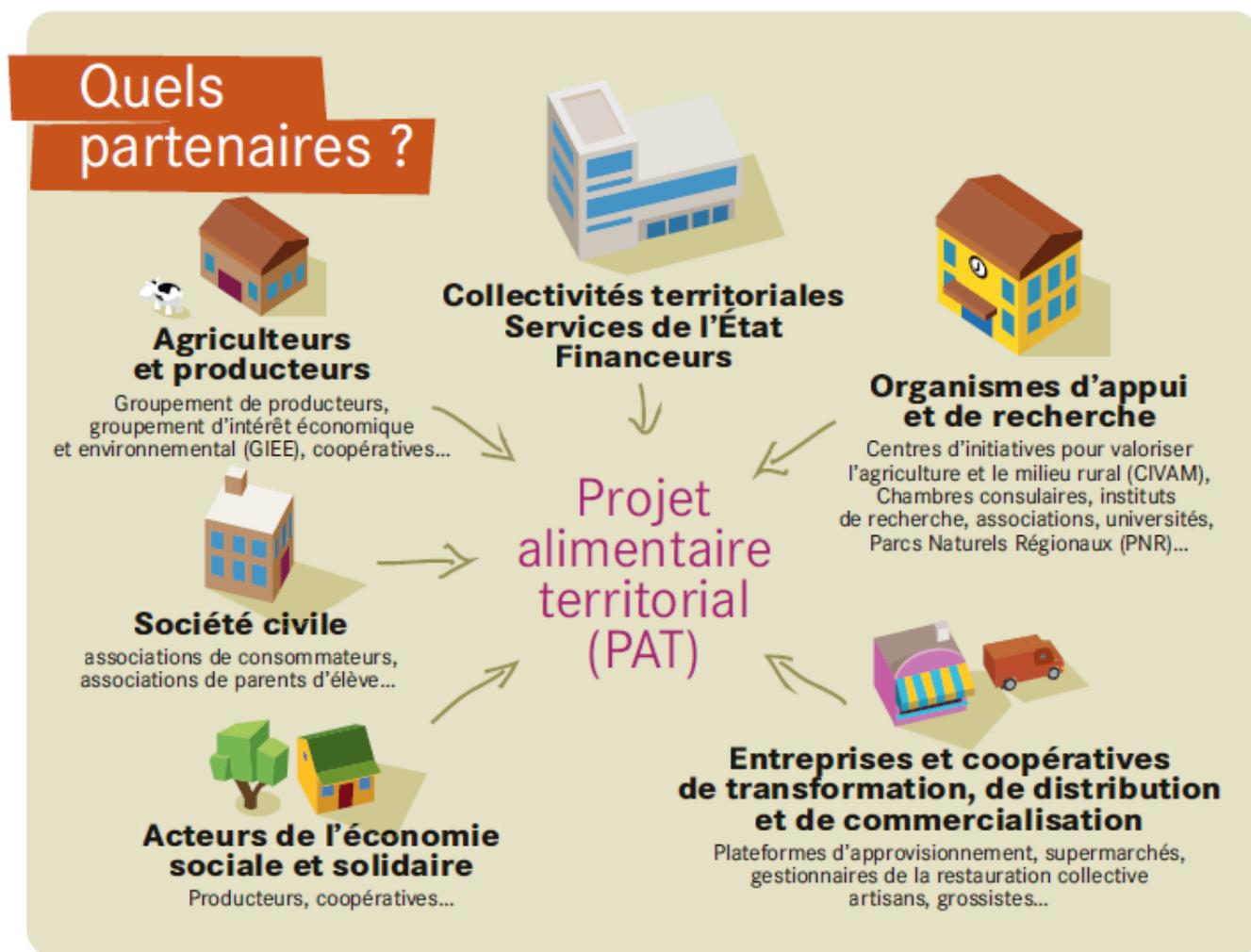
- Conséquences du modèle agroindustriel :
 - Globalisation des systèmes alimentaires
 - Spécialisations régionales
 - Développement de filières longues
 - ⇒ Distanciation producteur / consommateur
 - économique / géographique / cognitive
 - Autonomisation des entreprises agricoles et agroalimentaires par rapport à leur territoire
 - Technicisation et rôle du conseil agricole, innovations « top-down »
 - Approche par filière, agriculture contractuelle
 - ⇒ Amenuisement des dynamiques territoriales (et de la capacité d'action collective, d'innovation...)

Cadrage politique

- 2010 : le Conseil National de l'Alimentation est chargé de la rédaction puis du suivi et de la mise en œuvre du « Plan National pour l'Alimentation » (PNA)
 - Définition d'une politique publique de l'alimentation,
 - accès pour tous à une alimentation sûre, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, donner à chacun le choix de son alimentation.
 - Echelle nationale : peu opérationnelle
- 2014 : Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt
 - Fixe les priorités structurantes du PNA : justice sociale, éducation alimentaire de la jeunesse, lutte contre le gaspillage alimentaire, ancrage territorial et mise en valeur du patrimoine.
 - Officialisation de la déclinaison en plans régionaux, et en PAT

Définition

- « Les projets alimentaires territoriaux [...] sont élaborés de manière **concertée** avec **l'ensemble des acteurs d'un territoire** et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un **système alimentaire territorial** »





« Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique. »

Les objectifs des PAT

Rapprocher des acteurs locaux (producteurs, collectivités locales, consommateurs...), favoriser leur mise en relation pour :

- Développer l'agriculture
- Développer la « qualité alimentaire »
- Associer le « Bien produire » et le « bien manger »
- Développer la consommation locale
- Développer la bio
- Développer l'approvisionnement local de la restauration collective
- Améliorer la valorisation du patrimoine gastronomique locale
- ...

Méthode prônée

- **De multiples initiateurs possibles**
 - « État, collectivités territoriales, associations, GIEE, agriculteurs et autres acteurs du territoire »
- Approche participative
 - **diagnostic partagé** de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire
 - **définition d'actions opérationnelles**
- Formalisation sous la forme d'un **contrat** entre les partenaires engagés.
- Pas de financements spécifiques affectés en dehors des appels à projets des Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'ADEME pour « l'émergence » des PAT (à partir de 2017)

Mise en œuvre et problèmes soulevés

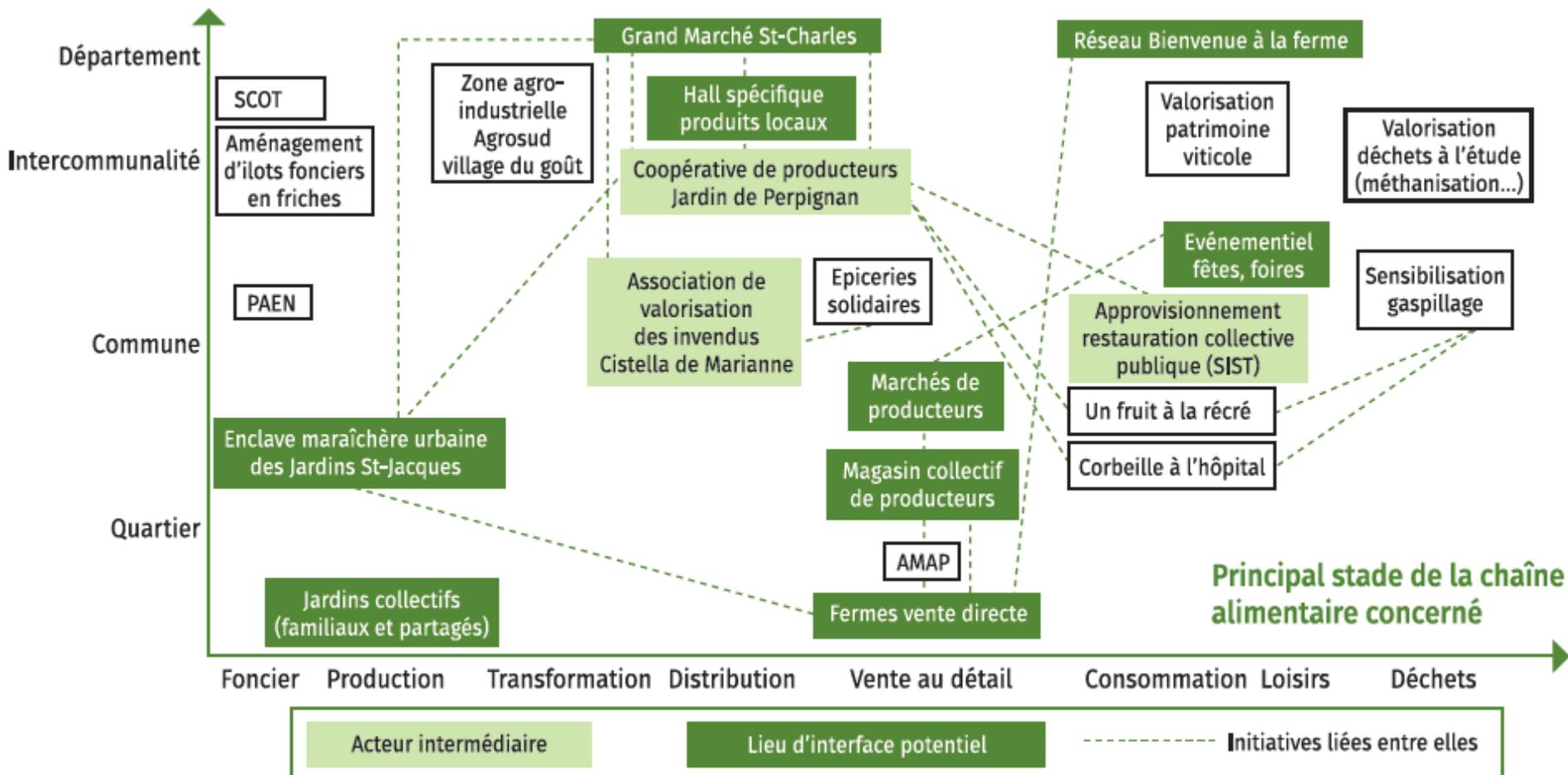
- Des actions préliminaires
 - PNA, CRALIM, Agendas 21, PADD...
- A partir de 2014, recensement dans différentes régions des actions « relevant de PAT » (*i.e.* s'inscrivant dans au moins des axes du PNA)
 - De très nombreuses initiatives !
 - Principaux thèmes :
 - **Approvisionnement local de la restauration collective**
 - Vente directe
 - Transformation de proximité
 - Jardins collectifs et partagés
 - Sensibilisation des consommateurs + amélioration de l'accès à une alimentation de qualité
 - Valorisation des produits par la mise en place de labels ou de marques

Mise en œuvre et problèmes soulevés

- Problèmes perçus :
 - Un champ d'actions très large
 - Un cloisonnement fort entre « l'agricole » et « l'alimentaire » et les services en charge de ces questions
 - Des actions relevant de différents échelons politico-administratifs
- ⇒ Enjeux réels d'une coordination territoriale

Mise en œuvre et problèmes soulevés

Echelle d'impact/de mise en œuvre des initiatives



Exemple de positionnement d'une diversité d'initiatives recensées sur perpignan suite à une étude exploratoire menée en 2012

PERRIN C., SOULARD C., 2014, Vers une gouvernance alimentaire locale reliant ville et agriculture. Le cas de Perpignan, Géocarrefour, 89 (1-2-3), p. 115-124

Développement des PAT

- Une volonté politique : « Un PAT par département en 2017, 500 PAT en 2020 » (DGAL, mai 2016)
- Des appels à projets annuels pour appuyer l'émergence des PAT + des financements européens et régionaux
 - Plus d'une centaine de démarches appuyées
- Une reconnaissance des PAT
 - Groupe de concertation pour mieux définir les PAT et les critères d'une labellisation
 - Critères : http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/PAT_criteres_rec_o_janvier2019_cle8b114d.pdf
 - 28 PAT reconnus
 - 10 en Occitanie !



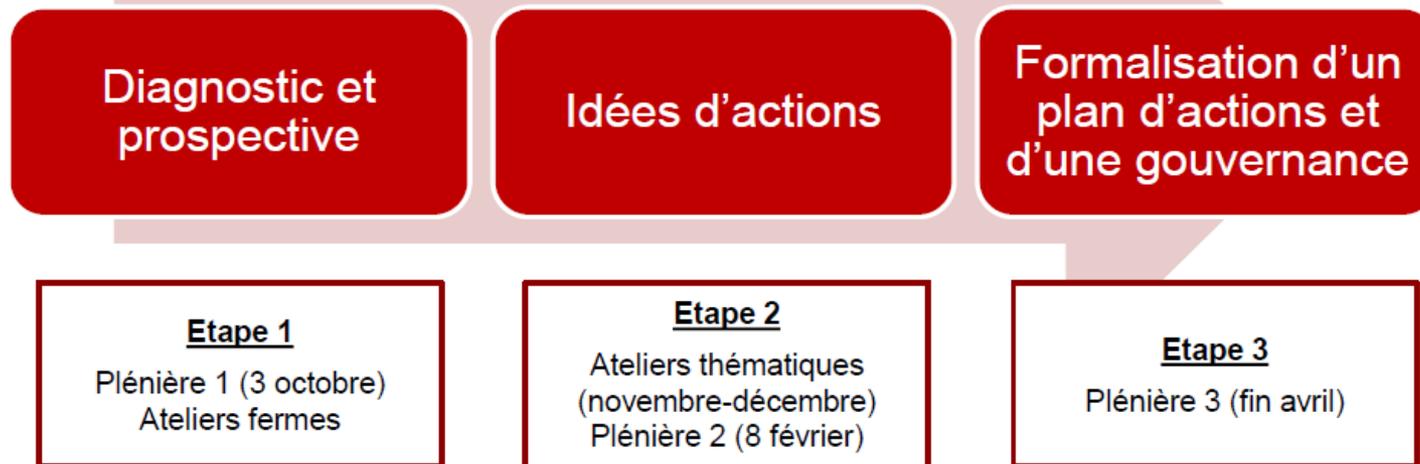
PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez



le Grand Clermont
phénomène actif

- Construction en 2017 / 2018

Une démarche en trois étapes



PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez

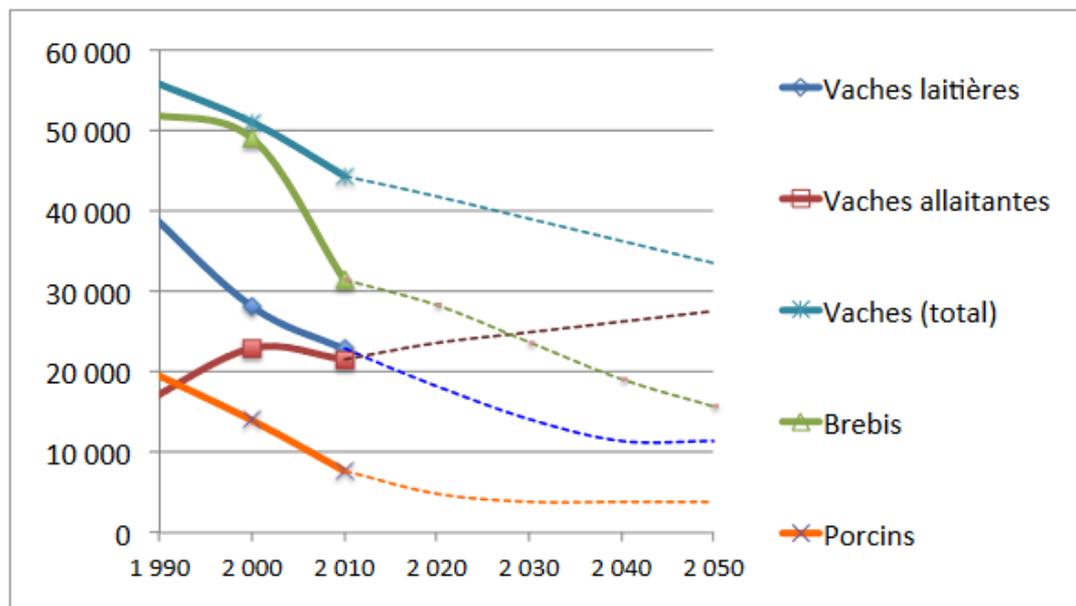


le Grand Clermont
phénomène actif

Evolution tendancielle du système alimentaire local

Effectifs présents ou places

- Les surfaces agricoles diminuent
- Les prairies reculent
- Les cheptels diminuent, certaines productions risquent même de disparaître



PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez



le Grand Clermont
phénomène actif

Objectifs chiffrés – Proposition à l'horizon 2050 (1)

- Diviser par 2 le rythme d'artificialisation des terres
- Diviser par 2 le rythme de disparition des prairies naturelles
- Maintenir le nombre d'emplois agricoles et agro-alimentaires
- Introduire 20% de protéagineux et légumineuses dans les rotations pour répondre à une évolution du régime alimentaire et de nutrition des cheptels (+ 10 000 hectares)
- Tendre vers 50% d'autonomie alimentaire en fruits et légumes (+ 4 000 hectares soient + 125ha/an)



PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez



le Grand Clermont
phénomène actif

Objectifs chiffrés – Proposition à l'horizon 2050 (2)

- Tendre vers un régime alimentaire proche des recommandations du PNNS
- Garantir un coût matière de 2€ minimum par repas en restauration scolaire
- Proposer 50% de produits locaux, bio ou sous signe de qualité en restauration collective (dont 20% de produits bio)
- Diviser par 2 les pertes et gaspillages sur toute la chaîne alimentaire
- Diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre issus de l'agriculture
- Parvenir à 20% des surfaces agricoles dédiées à l'agriculture biologique



PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez



le Grand Clermont
phénomène actif

Préserver et remobiliser les terres agricoles en surfaces et en qualité pour maintenir l'activité agri-locale

- Favoriser le développement d'une politique foncière concertée incluant notamment les propriétaires fonciers et les agriculteurs
- Protéger et reconquérir la vocation agricole des terres
- Faciliter les installations et transmissions
- Faciliter l'accès au foncier pour les porteurs de projets (notamment Hors Cadre Familial)

Accompagner l'évolution des pratiques en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et rémunératrice

- Accompagner l'évolution des pratiques pour maintenir les surfaces en herbe et l'élevage sur le territoire
- Accompagner le développement de pratiques moins impactantes sur l'environnement et adaptées au changement climatique
- Faciliter la valorisation des productions, renforcer la valeur ajoutée pour les producteurs



PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez



le Grand Clermont
phénomène actif

**Renforcer et créer
les filières pour
favoriser
l'autosuffisance
alimentaire du
territoire
d'aujourd'hui et de
demain**

- Identifier et développer des productions manquantes localement notamment les légumineuses, le maraichage, l'arboriculture, le porc et la volaille
- Conforter les unités de transformations existantes et accompagner la création de nouvelles unités.

**Développer une
culture du
consommer sain,
local et responsable**

- Développer les actions de communication et sensibilisation grand public, à destination des consommateurs, notamment sur les sujets de santé, de gaspillage, de lien alimentation / territoire et alimentation / agriculture
- Former / sensibiliser les professionnels
- Eduquer / sensibiliser les enfants et les jeunes



PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez



le Grand Clermont
phénomène actif

Faciliter l'accès aux produits locaux

- Renouveler les circuits logistiques de collecte et de livraison pour faciliter les liens producteurs / distributeurs
- Structurer et rendre visible une diversité de points d'approvisionnement
- Renforcer l'offre de produits locaux de qualité accessible à tous en grande distribution

Favoriser le développement d'une alimentation durable, saine et locale en restauration collective

- Développer des filières adaptées à la restauration collective (production, transformation, logistique)
- Accompagner l'adaptation des pratiques pour développer la consommation responsable en restauration collective
- Faciliter la commande publique et privée



Les forces

- La méthode prônée (approche participative)
 - diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire
 - définition d'actions opérationnelles
 - Formalisation sous la forme d'un contrat entre les partenaires engagés.
- Des attentes de différents acteurs
 - Fortes au niveau des consommateurs, parents d'élèves
 - Des attentes également des agriculteurs, transformateurs, porteurs de projets
 - Une reconnaissance / légitimation de par l'inscription dans un PAT
 - De nouvelles opportunités de développement (marchés, partenariats...)
 - Une volonté affirmée des acteurs d'interagir avec les autres acteurs / initiatives de leur territoire

Les difficultés pour les coordinateurs / structures d'appui

- Fédérer *l'ensemble* des acteurs d'un territoire, faire interagir les différentes catégories d'acteurs
 - Quels bénéfices pour chaque catégorie d'acteurs ?
- Des contrats comprenant de nombreux objectifs, restant *cloisonnés*
- L'approche participative, ne pas imposer, mais proposer
- Une définition des PAT floue...
 - Ou est-ce une force ?

Merci pour votre attention !

Stéphane FOURNIER

stephane.fournier@supagro.fr